



CANDIDATURE

NICOT Arnaud - Suppléant(e)

MANGIN Jean-Marie - Titulaire

CSS4 - Neurosciences

Collège B1 - Chargés de recherche de l'Inserm / Chargés de recherche d'un EPST autre que l'Inserm affectés dans une structure de l'Inserm

Élection aux commissions scientifiques spécialisées (CSS)

Choix de la CSS	CSS4
Intitulé de la CSS	Neurosciences

Collège

Choix du collège	B1
Description du collège	Chargés de recherche de l'Inserm / Chargés de recherche d'un EPST autre que l'Inserm affectés dans une structure de l'Inserm

Candidat.e - Informations

Civilité	Monsieur
Nom usuel	NICOT
Prénom	Arnaud
Grade	CRCN
Appartenance / Organisme employeur	INSERM
Affectation / Numéro de la structure	1064
Affectation / Intitulé de la structure	CRTI
Nom du directeur de l'unité	JOSIEN
Prénom du directeur de l'unité	Régis
Vague d'évaluation [Structure d'accueil]	B
Statut	Suppléant(e)
Nom - Candidat.e associé.e	MANGIN
Prénom - Candidat.e associé.e	Jean-Marie
Vague d'évaluation - Candidat.e associé.e	D

Cursus - Expérience professionnelle - Publications sur l'ensemble de la carrière - Valorisation

Diplômes et expériences professionnelles principales

Diplômes

- Doctorat de Biochimie et Biologie moléculaire (Endocrinologie, section Neurosciences), Paris XI, 1994.
- Habilitation à Diriger les Recherches (HDR), Faculté de Médecine/UPMC - Paris VI, 2010

Expériences professionnelles principales

- 2004-2021 : CR1 INSERM à Paris (2004-2009) et Nantes (2010-2021). Neuroimmunologie, neuroendocrinologie, sclérose en plaques
- 2002-2003. Chercheur associé (Neuroinflammation), laboratoire du Dr S. Elkabes, Dept Neuroscience, University of Medicine and Dentistry of New Jersey (Rutgers University), Etats-Unis.
 - 1998-2001. Chercheur associé (Neurodéveloppement), laboratoire du Dr E. DiCicco-Bloom, Dept Neuroscience & Cell Biology, University of Medicine and Dentistry of New Jersey (Rutgers University), Etats-Unis.
 - 1996-1997. Post-doc (Neuroendocrinologie), laboratoire du Pr D. Pfaff, Rockefeller University, NY, Etats-Unis.
 - 1993-1995. Séjours d'une durée totale de 10 mois dans le cadre d'un contrat européen Biomed 1 (stress) et d'un échange européen INSERM-NWO. Laboratoire du Pr E.R. De Kloet, Leiden University, Pays-Bas.

Domaines disciplinaires et méthodologiques

Domaines disciplinaires

- *Neurobiologie moléculaire-cellulaire, neuro-développement*
- *Neuroendocrinologie (stress, hormones stéroïdes), Neuroimmunologie, Neuropharmacologie*
- *Maladies neurologiques/neurodégénératives (sclérose en plaques)*

Domaines méthodologiques

- *Immunomonitorage, Dissection microlaser,*
- *Injections stéréotaxiques, modèles animaux de neuroinflammation*
- *Techniques d'immunohistochimie, hybridation in situ, Transcriptomique*

Institut thématique	Neurosciences, sciences cognitives, neurologie, psychiatrie
Mots-clés	Astrocytes , Microglie, glie, neuroinflammation, neuroendocrinologie, GPCR, neuropeptide, myéline, moelle épinière, hypothalamus

Réalisations principales - 5 maximum

Guillot F, Garcia A, Salou M, Brouard S, Laplaud DA, Nicot AB. Transcript analysis of laser capture microdissected white matter astrocytes and higher phenol sulfotransferase 1A1 expression during autoimmune neuroinflammation. *J Neuroinflammation*. 2015 Jul 4;12:130.

Giraud SN, Caron CM, Pham-Dinh D, Kitabgi P, Nicot AB. Estradiol inhibits ongoing autoimmune neuroinflammation and NFkappaB-dependent CCL2 expression in reactive astrocytes. *Proc Natl Acad Sci U S A*. 2010 May 4;107(18):8416-21.

Nicot A, Otto T, Brabet P, DiCicco-Bloom EM. Altered social behavior in pituitary adenylate cyclase-activating polypeptide type I receptor-deficient mice. *J Neurosci*. 2004 Oct 6;24(40):8786-95.

Nicot A, Ratnakar PV, Ron Y, Chen CC, Elkabes S (2003) Regulation of gene expression in experimental autoimmune encephalomyelitis indicates early neuronal dysfunction. *Brain* 126:398-412.

Nicot A, DiCicco-Bloom E. Regulation of neuroblast mitosis is determined by PACAP receptor isoform expression. *Proc Natl Acad Sci U S A*. 2001 Apr10;98(8):4758-63.

Organisation de la semaine du cerveau à Nantes 2013-2019



Election à la Commission Spécialisée Scientifique N°4
(Mandat 2022 – 2026)
Collège B1 :

Titulaire : MANGIN Jean-Marie (SNTRS CGT)
Suppléant : NICOT Arnaud (SNCS FSU)



Chère collègue, cher collègue

Je suis chercheur en neuropharmacologie/ neuroimmunologie/ neuroendocrinologie à Nantes (CRTI) et candidat suppléant à la CSS 4 en binôme avec Jean-Marie Mangin (titulaire), chercheur en neuropharmacologie/ neurophysiologie/ neurodéveloppement à Paris (IBPS-NPS), car nous souhaitons nous investir dans une des instances d'évaluation les plus importantes de notre Institut de recherche en défendant les principes d'une évaluation par les pairs, démocratique, transparente, collégiale, juste et contradictoire. Nous nous engageons à promouvoir une recherche intégrée et responsable, au bénéfice du bien commun.

Pour l'évaluation des structures

Les CSS ont pour mission d'évaluer la politique scientifique des laboratoires i) en participant à des comités d'expert-e-s organisés par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), ii) en évaluant elles-mêmes la pertinence des rapports émis par ces comités.

Je veillerai à ce que l'évaluation soit de **qualité, collégiale**, contradictoire et nationale, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà des disciplines et des thématiques de recherche.

Je veillerai à ce que, lors de l'examen des laboratoires, soient dûment évaluées les conditions de travail de **tous les personnels** des laboratoires quel que soit leur statut, ainsi que leur contribution à l'avancée des connaissances et des techniques. Je veillerai à la participation des ingénieur-e-s et technicien-ne-s du collège C aux comités d'évaluation des unités et à la prise en compte des conditions de travail de tous, titulaires ou contractuel-le-s, dans l'évaluation des laboratoires.

Pour l'évaluation des chercheurs et des chercheuses

Je défends le concept d'une **évaluation « conseil »** de l'activité des chercheuses et des chercheurs par une écoute et des propositions bienveillantes et je m'oppose à toute dérive vers une évaluation « sanction ».

J'aurai à cœur de prévenir tout dérapage vers la facilité d'une évaluation fondée sur la seule bibliométrie et ferai prévaloir en toute circonstance que l'activité d'une chercheuse ou d'un chercheur est multiple et que toutes ses contributions doivent être prises en compte. Je rappellerai que **ce qui compte, ce n'est pas le nombre de publications mais leur qualité**, qui ne peut être évaluée qu'en analysant leur contenu et leur portée.

Je veillerai à bien prendre en compte les conditions de travail individuelles et collectives (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de

l'environnement scientifique, social, relationnel et administratif que subissent les collègues dans l'exercice de leur métier.

En cas de difficultés professionnelles, je veillerai à ce que tous les moyens de prévention, d'investigation (communication des dossiers, commission d'enquête) et de discussions directes avec les intéressé-e-s soient utilisés. Je veillerai à ce qu'un **soutien collégial** soit apporté **pour aider** à résoudre ces difficultés.

Pour les promotions CRHC

Je considère que **tous les chercheurs et toutes les chercheuses** devraient au cours de leur carrière être **promu.e.s soit DR soit CRHC**. Aujourd'hui, beaucoup de CRCN sont bloqué-e-s depuis plus de 10 ans au dernier échelon. Aussi je veillerai à ce que ces CRCN soient promus en priorité.

Pour toutes les promotions, j'encouragerai ma CSS à demander que le nombre de postes ouverts permette la promotion de toutes les personnes qui y aspirent légitimement en raison de leur travail.

Pour les concours CR et DR

J'exigerai des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'équité de traitement** des candidat-e-s en tenant compte de la spécificité des parcours et des thématiques de recherche. Je défendrai les concours devant les CSS comme seules procédures permettant le recrutement des agents à l'exclusion de procédures échappant à la collégialité et à la transparence.

Dans tous les cas (promotions, concours) je veillerai à détecter autant que possible tout biais, personnel ou collectif, pouvant altérer la qualité de l'évaluation des candidat-e-s. Déjà sensibilisé-e **aux questions de parité** et plus généralement d'égalité des chances, je veillerai à promouvoir ces valeurs, afin de réduire les inégalités persistantes observées dans les recrutements et les promotions des chercheuses et des chercheurs.

Enfin je m'engage

- A **travailler** de façon équitable **avec mon binôme** au cours de toute la mandature
- A **rendre compte** à la communauté de mes activités au sein de la CSS, en particulier je serai disponible pour expliciter les avis de la CSS sur l'activité des chercheuses et des chercheurs
- A agir pour la **défense de la recherche publique** et de l'Inserm